

# FFQ

Deuxième année, no 3  
juillet 1982

La Fédération des Femmes du Québec

- Huguette Lapointe-Roy fait le point sur la situation sociale et économique des femmes
- Les recommandations du Congrès 1982
- Les Dames d'Acadie se joignent à la FFQ
- Une pionnière à la SCHL
- Féministe ou féminine?



*petite messe*

# EDITORIAL



## L'autonomie, source de la santé des femmes

Le congrès 1982 nous a donné l'occasion de réfléchir collectivement sur l'art de demeurer en santé. Les ateliers avaient pour but d'aider les participantes à identifier les moments de leur existence susceptibles d'entraîner un déséquilibre psychologique. Par petits groupes les participantes ont été sensibilisées aux circonstances où la femme est le plus vulnérable et risque une détérioration de sa santé. Les thèmes proposés voulaient attirer l'attention sur l'importance de l'autonomie individuelle propre à susciter une attitude préventive et à exercer un contrôle efficace en ce domaine.

Les femmes des années 80 sont confrontées à divers **modèles de comportement**. La société traditionnelle québécoise a privilégié **le modèle de la femme forte**. Souvent alors la femme était plus instruite que l'homme. A ses qualités humaines, s'ajoutait un sens pratique très développé qui en faisait une administratrice de premier ordre. De plus, elle participait activement à une économie d'auto-suffisance familiale. Pour diverses raisons, notamment l'influence religieuse, la fonction maternelle était très développée et les familles étaient nombreuses. L'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation apparue au XXe siècle et surtout depuis la Deuxième guerre mondiale a changé le modèle traditionnel des femmes. Ces dernières ont prêté leur concours à la fabrication de munitions et à la préparation du nécessaire pour alimenter la Croix-Rouge. Depuis lors, par choix, par goût ou par

nécessité, les femmes n'ont cessé d'entrer sur le marché du travail.

Imperceptiblement **le rôle de la femme a évolué**. L'acquisition du droit de vote en 1940 fut une étape déterminante. Peu à peu, à mesure des changements sociaux et économiques les mentalités changeaient aussi et un plus grand nombre de femmes avaient accès à une instruction encore plus poussée et même spécialisée. La Révolution tranquille permit un grand bond en avant en ce sens. L'avènement de la télévision fut une époque marquante dans l'évolution des modèles. Un éventail de nouveaux comportements fut proposé. Des essais d'intégration des différents rôles (maternité - travail - action sociale) furent expérimentés avec plus ou moins de succès. Les hommes ne s'adaptèrent pas tous avec autant de facilité à l'émancipation des femmes. Les contraintes extérieures devenues excessives, certaines voulurent y répondre simultanément avec la même intensité créant **le modèle de la superfemme**. Aussi longtemps que la santé et les conditions matérielles le permettaient ces dernières y parvinrent avec plus ou moins de succès.

Il arrive des moments dans la vie où les femmes doivent **faire des choix**. C'est alors que les valeurs personnelles interviennent. Le modèle traditionnel de la femme généreuse qui s'oublie totalement pour les siens a été remis en question. Les femmes ont réalisé qu'elles avaient aussi des besoins, qu'elles devaient les écouter et les respecter afin de conserver leur équilibre physique et psychologique. De plus en plus elles sont parvenues à se connaître, à se prendre en main et à diriger leur vie d'une manière autonome. Cette mutation s'est faite soit sans heurt ou soit avec difficulté avec le conjoint, provoquant parfois **l'éclatement du couple**.

Le **changement** est une constante de la vie des femmes des années 80. L'isolement, l'immobilisme sont des attitudes incompatibles avec le dynamisme et la santé. Le rythme biologique de la femme correspond aux différentes époques de la vie. Des choix, des orientations s'imposent afin d'éviter des réveils décevants. Outre les changements biologiques, des milliers de femmes ont connu des changements dans leur statut civil entraînés par une séparation, un divorce ou un veuvage. Ces épisodes de la vie sont des épreuves pour la santé physique autant que mentale. Un changement de statut civil entraîne la plupart du temps des **conséquences économiques déplorables**. Les femmes les plus touchées sont celles qui étant toujours demeurées à la maison se voient dans l'obligation d'entrer sur le marché du travail sans y avoir été préparées. L'autonomie financière des femmes est un moyen d'éviter d'amères déceptions. De plus, il est connu que l'aisance économique favorise la santé. La FFQ a un rôle à jouer dans la sensibilisation des femmes à la dimension économique de leur existence. **Le thème du Congrès 83 portera sur le pouvoir économique des femmes**.

Le **milieu** dans lequel les femmes évoluent conditionne leur état de santé. Dans la société technologique actuelle, on remarque une dégradation générale à tous les niveaux qu'il s'agisse du milieu ambiant atteint par la pollution ou de l'environnement en général et les rapports entre personnes sont affectés par une sorte de déshumanisation. **La FFQ se veut un agent de changement social** et doit par conséquent aider ses membres à vaincre le stade d'apathie pour opérer les transformations qui s'imposent. Ainsi, la société deviendra un milieu favorable au bien-être de ses composantes et en particulier à celui des femmes.

Huguette Lapointe-Roy  
présidente

**FFQ Petite Presse** paraît cinq fois l'an entre septembre et juin. Elle est publiée grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme du gouvernement fédéral.

**Présidente de la FFQ**

Huguette Lapointe Roy

**Vice-présidente aux Communications**

Pierrette Bariteau-Cambron

**Rédactrice en chef**

Aline Charest

**Conception de la couverture**

Sylvie Laurendeau

**Conception graphique, illustrations et bande dessinée**

Édith Bouchard

Danièle St-Jean

**Composition**

Compo-Gym Inc.

**Impression et distribution**

Imprimerie St-Jérôme

**Secrétariat et abonnement**

Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans **FFQ Petite Presse** est autorisée avec l'identification de la source.

Les **membres** en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

**Abonnement** pour un an (cinq numéros): 5 00\$

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**FFQ Petite Presse**

1600, rue Berri, suite 3115

Montréal, H2L 2E4

Tél.: (514) 844-7049 ou

(514) 844-6898

**FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.**

## SOMMAIRE

### ÉDITORIAL

Billet	1
Actualité	2

### CONGRÈS 1982

Le Conseil d'Administration provincial et les Conseils régionaux	6
La relève aux Communications	7
L'informatique et l'implication des femmes de la FFQ	

Petite Presse régionale	8
-------------------------	---

### TÉMOIGNAGE

Andrée Desjardins, "évaluatrice" agréée à la Société canadienne d'hypothèques et de Logements	9
---	---

### CHRONIQUES

Féminisme et féminité à la FFQ	10
La Fédération des Dames d'Acadie par Céline Mathieu	11
Lire n'est pas un luxe mais un droit aussi pour les aveugles	12
Bien se nourrir par tout le corps	13
Livres, par Aline Charest	14
D'ici et d'ailleurs	15
Entre nous	16

### BANDE DESSINÉE

## BILLET

### Ah! ces nouveaux pères!

Sur la rue, un jeune homme dirige la poussette d'un bébé; on se dit que la mère n'est pas loin, qu'elle va surgir d'une porte pour venir à la rescousse du pauvre père désœuvré. Mais non: il continue sa route, seul, sans panique, parfaitement à l'aise. Dans le métro, un père dans la trentaine porte sur son ventre, dans un sac kangourou, sa fille de six mois; au dos du sac est épinglé le macaron de la dame de coeur: **FEMME ET FORTE**. Chez lui, bien assis sur un canapé, Marcel, nouveau père, tient son fils contre son torse. C'est lui qui changera tout à l'heure la couche du bébé et qui l'apporte à Louise toutes les nuits pour qu'elle l'allait. S'il le pouvait

lui aussi...

L'homme d'antan qu'on avait toujours cru naturellement gauche, brusque et surtout démuné avec les nouveaux-nés, dont les larges mains effrayaient lorsqu'elles s'approchaient du berceau, voici qu'il se révèle doux, minutieux, adroit même, enfin tendre et affectueux; et voilà que nous, la femme, la compagne, la mère, nous devenons agréablement surprise, émue et attendrie face à ces nouveaux pères qui, après avoir voulu non plus seulement assister à l'accouchement mais bien y participer (un jeune père témoignait des douleurs abdominales qu'il avait ressenties durant le travail de sa

femme et qu'il avait pleuré à la naissance de leur fille), assument leur paternité en tout amour et conscience.

**Après les générations de nos "pères absents", le sentiment paternel va-t-il enfin prendre tout son sens et être reconnu comme étant aussi familier à la nature de l'homme?** Entrons-nous dans l'ère de ces hommes renouvelés qui seront prêts à assumer leur paternité sans peur de perdre leur virilité ni de s'impliquer dans l'éducation de ces enfants qui sont autant leur responsabilité que celle de la mère? Nous assistons peut-être à une révolution sociale sans précédent dans l'Histoire de l'humanité!

L'homme et la femme viennent de faire chacun un pas de plus vers l'autre: celle-ci en imposant sa personnalité sur le marché du travail, fief aux valeurs essentiellement mâles; celui-là en découvrant sa paternité et en prodiguant des soins aux jeunes enfants, fonction qui a toujours été abandonnée à la seule compétence femelle. Souhaitons que cette science que nous sommes prêtes à partager avec ces derniers ne sera pas prétexte à une nouvelle forme de rivalité (comme les médecins ont fini par écarter les sages-femmes de l'acte de l'accouchement) entre l'homme et la femme.

**ALINE CHAREST**

# actualité

## CAMP DE CROISSANCE KOLIBA

Rang 2 - Weedon - Cantons de l'Est  
Pour enfants de 5 à 14 ans

### REPARTIR, un programme d'études collégiales répondant aux besoins des femmes

Repartir est un cadre d'études facilitant le retour des femmes à des études collégiales. Ce programme qui a débuté en septembre 1977 avec 25 étudiantes, rejoint depuis trois ans environ 200 femmes par session.

Repartir vous permet de:

- recevoir une évaluation réaliste de votre dossier scolaire et personnel;
- suivre des cours le jour;
- recevoir tout au long de votre démarche une aide soit pour évaluer vos besoins, vos intérêts, soit pour vous orienter;
- suivre le cours "Méthode de travail intellectuel" et d'acquérir ainsi des outils pour mieux étudier et prendre conscience de toutes vos possibilités.

### Cours offerts en 1982-83 Formation générale

Méthode de travail intellectuel. Littérature I (lecture et analyse de textes). Littérature et société québécoise. Création dans divers genres littéraires. Langue et société.

La philosophie et la connaissance. La philosophie, la nature et la culture. La philosophie et l'homme. Ethique et politique.

Les grandes questions d'actualité (biologie). Initiation aux mathématiques commerciales. L'espace urbain (géographie). Le développement de la personne (psychologie). Initiation à l'animation de groupe et au travail en équipe (psychologie). Origine et évolution de la culture (anthropologie). Introduction à l'économie. Introduction à la société.

Histoire de l'art québécois traditionnel ou moderne. Atelier d'écriture journalistique.

### Formation professionnelle

Techniques administratives.

Dynamique de l'entreprise. Gestion du personnel. Comptabilité (2 cours). Initiation aux mathématiques commerciales. Introduction à l'économique. Méthode de travail intellectuel.

### Nouveaux cours

Cinq cours sont offerts pour la première fois:

**L'espace urbain** (géographie): conception des villes, industrialisation et problèmes, sens de la ville aujourd'hui, viabilité de l'urbanisme, etc.

**Initiation à l'animation de groupe et au travail en équipe interdisciplinaire** (psychologie);

**Histoire de l'art québécois traditionnel et moderne;**

**Initiation aux mathématiques commerciales** (pour tous, pour un usage personnel dans le cadre de la vie quotidienne): calculs de taxes, de commissions, d'escomptes; intérêt relié à un placement ou à un emprunt; capital à intérêt composé; remboursement de dettes, etc. Initiation aux statistiques (graphiques, échantillonnage, etc.)

**Littérature et société québécoise.**

**Également,** des cours à recommander;

**L'atelier d'écriture journalistique,** avec la collaboration de Mme Renée Rowan, journaliste au **Devoir.**

**Gestion du personnel:** description de tâches, recrutement, évaluation, relations industrielles, etc.

**Les grandes questions d'actualité** (biologie): la révolution du cerveau humain, la génétique moderne, la survie de l'humanité, la qualité de l'avenir, et autres thèmes.

**Inscrivez-vous maintenant** à l'Éducation des adultes, Cégep de Bois-de-Boulogne, 10555 avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, H4N 1L4 ou en téléphonant au (514) 332-3000, postes 308-313.

### La philosophie de Koliba: l'épanouissement de l'enfant

L'organisation du séjour, les activités individuelles ou de groupe offertes aux enfants ont pour but de stimuler l'épanouissement, la spontanéité, l'initiative et la créativité de chacun. Koliba cherche à créer un environnement qui aide l'enfant à vivre pleinement.

### Personnel et encadrement des enfants

Le personnel du camp se compose entièrement de professionnels ou d'étudiants entraînés.

Chaque groupe de 8 enfants est placé sous la responsabilité d'un moniteur.

Le camp est dirigé par Hélène Gantcheff, psychologue spécialiste de l'enfance, clinicienne à l'Hôpital Sainte-Justine, membre de l'Association des Camps du Québec, et par Andrée Guénette-Boileau, infirmière.

Un médecin est disponible à Weedon si besoin est, les premiers soins peuvent être dispensés sur place.

### Périodes de séjour

Pendant l'été, le camp fonctionnera pendant 4 périodes de deux semaines comme indiqué ci-dessous.

Chaque séjour débute le dimanche et se termine le samedi de la deuxième semaine. Les enfants peuvent être inscrits à plusieurs périodes consécutives.

- \* dimanche 27 juin
- samedi 10 juillet
- \* dimanche 11 juillet
- samedi 24 juillet
- \* dimanche 25 juillet
- samedi 7 août
- \* dimanche 8 août
- samedi 21 août

### Frais de séjour

- \* Période de deux (2) semaines: .....\$ 320.

- \* Période de quatre (4) semaines: .....620.
  - \* Période de six (6) semaines: .....900.
  - \* Période de huit (8) semaines: .....1,200.
- Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant de la même famille. Les frais d'inscription sont de 30\$ par enfant.

La première moitié des frais de séjour doit être versée au moment de l'inscription.

### ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

Écologie (sciences naturelles), survie dans la nature, orientation en forêt, hébertisme, randonnée, camping, astronomie (visite de l'observatoire du Mont-Mégantic), voyage d'une journée aux Etats-Unis, visite d'une ferme expérimentale ;

### SPORTS ET JEUX

Natation, canotage, jeux d'équipe (soccer, baseball, volleyball, etc.), feux de camp, jeux de société ;

### ARTS ET ARTISANAT

Peinture, dessin, collage, modelage, travail de bois, bricolage, construction, soirée amateur, danses disco, chants et musique (instruments) ;

### INITIATION À LA FERME

Soin des animaux, récolte des foin (1ère session), visite: ferme .

### PROJETS INDIVIDUELS ET DE GROUPE:

Les enfants pourront entreprendre, individuellement ou en petits groupes (2 ou 3), des projets de leur choix dans la gamme des ressources et des activités offertes au camp: construction d'un clapier, bricolage, céramique, coin de jardinage.

Pour les demandes d'admission et pour plus de renseignements, appelez Hélène Gantcheff ou Andrée G. Boileau

(5450 Côte des Neiges, Suite 102, Montréal, P.Q. H3T 1Y6; à Montréal (514) 731-8180, à Weedon (819) 877-3214.

## Les femmes battues

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales (Chambre des communes du Canada) vient de faire paraître son troisième **Rapport sur la violence au sein de la famille: les femmes battues.**

Le document comporte une cinquantaine de pages, plus les annexes, qui se subdivisent comme suit: **Les besoins des femmes battues** (les dossiers Anne et Béatrice, la police, les tribunaux, refuges et services d'hébergement de deuxième urgence, bien-être social, attitude des employés spécialisés à l'endroit des femmes battues); **la femme battue et son agresseur face au droit pénal** (le dossier de Charles Baker); **conclusions; recommandations; intervention des gouvernements provinciaux et des organismes privés** (la protection de la femme battue, revenu d'urgence, aide juridique, information au public); **résumé** (le dossier Karen); les renvois (annexes: témoins, mémoires reçus, ministères et organismes fédéraux qui ont participé à l'étude).

Le Rapport, rédigé un côté en français, l'autre en anglais, porte le numéro de fascicule 34-mai 1982 et le numéro de catalogue: XC28-321-1-34. Il est en vente chez les agents libraires agréés pour la vente des publications du gouvernement du Canada et autres librairies, et par le service des commandes postales, Hull, Québec, K1A 0S9. Prix: 2,95\$; payable à l'avance par chèque ou mandat à l'ordre du Receveur général du Canada. Pour plus de renseignements appeler M. J.-Z.-Léon Patenaude, C.M. au (819) 997-5360.

## Lettre envoyée au député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, le 19 mai 1982.

Monsieur le Député, par la présente, le Conseil régional Saguenay de la Fédération des femmes du Québec tient à vous exprimer sa consterna-

tion devant l'attitude inqualifiable de certains députés de la Chambre des communes lorsque Madame la députée Mitchell a posé une question concernant les femmes battues.

Croyez-en notre parole, la situation des femmes battues est plutôt triste et tous les députés masculins auraient dû se sentir honteux de faire partie de la moitié de la population qui utilise la force physique et les contraintes psychologiques pour maintenir les femmes en état de dépendance. Nous pensons qu'il faut être bien petit et bien faible à l'intérieur de soi-même pour battre une femme, et peut-être faut-il être de la même catégorie pour oser en rire.

A l'intérieur de la Chambre de communes, ceux qui ne faisaient pas partie des blagueurs auraient dû se lever pour protester vivement, par respect pour une bonne partie de celles qui ont contribué à les faire élire et par considération pour les Canadiens et Canadiennes qui ont encore confiance en cette institution.

Nous espérons, Monsieur le Député, que vous n'étiez pas partie prenante de cette rigolade et que vous transmettez notre indignation à vos confrères en leur rappelant que nous rirons peut-être les dernières, qui sait?

Solidairement, avec les femmes victimes de violence, Le Conseil régional du Saguenay de la F.F.Q.

Régine Hamelin, présidente, Marthe Vaillancourt, responsable à l'action politique.

## RAPPORT SUR LA FAMILLE MONOPARENTALE

L'Ecole de psycho-éducation de l'Université de Montréal annonce la publication d'un rapport de recherche

# actualité

intitulé: "**Mères et enfants de famille monoparentale**".

C'est le rapport final d'une recherche menée de 1976 à 1982 sur "la situation socio-économique du foyer monoparental et ses répercussions sur l'intégration sociale des enfants", par Pierre Gauthier, professeur agrégé et directeur de l'Ecole de psycho-éducation, et des collègues. La recherche a été l'objet d'une subvention du comité de la recherche socio-économique du Ministère des affaires sociales afin de mieux comprendre la situation de la famille monoparentale du Québec et, à partir de cette base, de proposer des

politiques qui favoriseraient son intégration à l'ensemble du tissu social. Elle a donné lieu à deux rapports intermédiaires: l'un, par Carole Fortin, Lise Dumais-Charron et Jean-Pierre Hotte, intitulé "Situation des femmes parents-uniques de la région métropolitaine de Montréal" (janvier 1979); l'autre, par Diane Boyer-Caouette et Lise Gosselin, ayant pour titre "Les enfants de la famille monoparentale matricentrique" (juillet 1979). Les principaux éléments de ces rapports préliminaires sont contenus dans "**Mères et enfants de famille monoparentale**" (avril 1982, 251 p.).

## UNE BONNE CARTE



DESIGNER DU MACARON:  
1 1/2" x 2 1/2"  
COLORS: 1982  
MADE IN CANADA

POUR CHANGER NOTRE ATTITUDE FACE À NOUS-MÊMES  
POUR CHANGER NOTRE ATTITUDE FACE AUX AUTRES FEMMES  
POUR CHANGER NOTRE ATTITUDE FACE À LA VIOLENCE  
POUR SE SENTIR FEMME ET FORTE

**BEN OUI! UN MACARON...**

Passez votre commande! Par chèque ou mandat postal à l'ordre de: Assistance aux Femmes de Montréal, C.P. 82 - Succursale "E", Montréal - Québec - H2T 3A5 Tél.: (514) 270-8291. Chacun 2.00\$.

# CONGRÈS 1982

Le congrès est déjà terminé. Est-ce dire que notre travail s'arrête là? Non, il commence.

La formule employée a permis à chacune de nous, dans les différents ateliers, de verbaliser nos préoccupations à partir de notre vécu. C'est pourquoi les recommandations, qui en découlent, reflètent davantage notre réalité. Il appartient donc à cha-

cune de nous d'en faire le suivi.

Pour les membres qui n'ont pu assister à ce Congrès, nous sommes persuadées qu'elles y trouveront un très grand intérêt et, qu'à la lecture de ces recommandations, elles pourront entreprendre leur propre démarche.

## LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Le Congrès 1982 s'est déroulé le 30 avril, les 1er et 2 mai, au Collège Marianapolis du 3880 Côte-des-Neiges, à Montréal. Voici, brièvement résumé, le déroulement des activités de ces trois journées de réflexion commune sur la qualité de notre vie de femme, source et fruit de notre santé.

### Vendredi le 30 avril

18h30 à 20h30 *Accueil des participantes*

21h *Anne Adams, vice-présidente au Congrès, ouvre le 15e Congrès de la FFQ.*

21h15 *Mot de bienvenue de la présidente, Huguette Lapointe-Roy: "Ce soir c'est la qualité qui prime, c'est la fidélité".*

*Elle en profite pour souligner la présence de deux déléguées des Dames d'Acadie, soit Mme Pelletier et Mme Claire Frigault.*

21h30 à 22h

**HOMMAGE À THÉRÈSE CASGRAIN.** *Mme Panet-Raymond, fille de feu Mme Thérèse Casgrain, est invitée à venir nous parler de sa mère. "Pour notre mère dira-t-elle, la famille était l'arbre de la vie". À la question: Comment Mme Casgrain voyait le féminisme? elle a répondu: "Elle insistait pour que les femmes conservent leur féminité".*

*Mme Alphonsine Hawlett, ex-présidente du Conseil de Montréal, a aussi apporté son témoignage sur Mme Casgrain et a fait des démarches pour que cette Grande Montréalaise*

*ait une chaire à l'université*  
*qu'il y ait un Prix de la Banque Royale à son nom ("Ca fait la troisième fois qu'on le demande" a-t-elle souligné)*

*elle a écrit à M. René Lévesque. Une région géographique sera nommée Thérèse Casgrain*

*elle a suggéré au maire Drapeau de nommer une station de métro Thérèse Casgrain*

*Elle a parlé de la fondation Jeanne Sauvé*  
*A Ottawa, Mme Bégin offrira un prix spécial, pour les bénévoles œuvrant dans la santé, appelé T. Casgrain; et on a demandé qu'un timbre soit imprimé à son effigie.*

*A souligner: l'initiative des Saguenayennes qui ont fait un relevé des femmes qui occupent des postes clés dans leur région, et une rue à Chicoutimi qui porte déjà, grâce à l'initiative de Régine Hamelin, présidente du C.R.S., le nom de THÉRÈSE CASGRAIN.*

22h

*Cocktail de la présidente*

### Samedi le 1er mai

9h à 9h30 *Explication sur les procédures et les objectifs des ateliers*

9h30 à 10h30 *Début des ateliers de réflexion et de discussion suivant les 5 thèmes choisis, avec une animatrice*

10h30 à 10h45 *Pause santé*

10h45 à 12h *Les ateliers continuent par groupes de 10 à 12 personnes*

12h à 13h30 *Lunch santé sur place*

13h30 à 14h45 *Les ateliers reprennent*

14h45 *Pause santé.*

15h à 15h45 *Mini plénière*

16h à 16h45 *Plénière: les résolutions de chaque atelier sont données ci-après*

18h30 à 19h30 *Cocktail*

19h30 *Dîner-causerie au Reine-Elizabeth. Vin d'honneur. Une conférencière est invitée durant le banquet à prendre la parole. Il s'agit de Mme Suzanne Lamarre, Md, personne-ressource à Nouveau Départ et membre du comité organisateur des 5e et 6e colloques de santé mentale du Québec portant sur la femme.*

### Dimanche le 2 mai

**Assemblée générale annuelle**  
**Clôture du Congrès.**

14h



Mme Hélène Panet-Raymond, fille de feu Mme Thérèse Casgrain, invitée à venir parler de sa mère lors de l'ouverture du Congrès, et Huguette Lapointe-Roy, présidente de la FFQ.



Les participantes, fatiguées à la fin de cette deuxième journée du Congrès, écoutent et notent les résolutions adoptées par chaque atelier de travail. En première rangée, de gauche à droite, nous voyons Denyse Dazé-Laffargue, déléguée (AFDU), Aurore Lavigne (C.R.M.), Huguette Lapointe-Roy, présidente de la FFQ et Renée Rowan, journaliste au "Devoir".



L'atelier "les choix", de gauche à droite: Gisèle Martineau du Conseil de Thetford Mines, une participante des rencontres du Mercredi, l'animatrice, Aline Charest, rédactrice en chef de la Petite Presse, deux autres participantes et Denyse B. Rochon, vice-présidente à l'Éducation.

## THÈME: LA FEMME ET LA SANTÉ

Voici les recommandations découlant des cinq ateliers portant sur les sujets suivants:

- le changement
- les modèles
- les choix
- l'économie
- le milieu

### I. LE CHANGEMENT

Étant donné la situation actuelle des personnes âgées, nous recommandons d'une part: **que** les personnes âgées soient intégrées dans des complexes d'habitation à population hétérogène.

D'autre part, au comité du Suivi du Congrès, nous recommandons d'identifier les endroits où les personnes âgées peuvent recevoir une relation d'aide au niveau du couple.

En ce qui a trait à l'attitude face à la **ménaopause** nous recommandons la formation d'un comité qui serait composé de membres de la F.F.Q. et de médecins féminins dont l'objectif serait de sensibiliser les facultés de médecine des universités sur la situation actuelle.

### II. LES MODÈLES

Considérant la diversité des modèles culturels véhiculés par les femmes d'aujourd'hui et considérant également que la santé des femmes est fonction de l'harmonie entre le modèle vécu et le modèle voulu, **nous recommandons**, pour l'année '82-'83 : au comité d'éducation de la F.F.Q. et au M.E.Q. ainsi qu'au C.S.F.

de neutraliser les stéréotypes sexistes dans le milieu familial et scolaire afin que nos enfants puissent choisir sans conditionnement sexiste le rôle qui leur est approprié.

#### Recommandation à long terme:

Que chaque conseil régional et association-membre de la F.F.Q. s'assure — lors de nominations et d'élections à tous les niveaux dans leurs régions respectives — de présenter et d'appuyer des candidatures de femmes.

### III: LES CHOIX

Une constatation ressort des discussions: c'est difficile de faire des choix à cause des contraintes qu'on nous impose et qu'on se laisse imposer.

**Nous recommandons**, d'une part, que chacune adopte ce slogan: - "tant que j'accepterai les rôles qui m'ont été imposés je ne pourrai pas faire de choix, parce que dans ces rôles il n'y a pas de place pour faire des choix."

D'autre part, **nous recommandons** que la F.F.Q. encourage le C.S.F. à poursuivre le travail entrepris pour la publicité non-sexiste et que la F.F.Q. demande à Madame Pauline Marois de faire avancer les différents dossiers sur la condition féminine, plus spécifiquement celui portant sur le choix à une maternité qui ne pénalise pas la femme.

### IV: L'ÉCONOMIE

L'autonomie financière étant nécessaire à la santé physique et psychologique de la femme, nous **recommandons que** : la F.F.Q. sensibilise les femmes à la nécessité de se prendre en charge au plan économique en faisant la promotion de l'accès au travail rémunéré pour toutes les femmes, en diffusant l'importance du travail rémunéré comme condition essentielle à l'épanouissement de la personne;

**nous recommandons également que:**

; le congrès '83 de la F.F.Q. se fasse sur le thème de: LA FEMME ET L'ÉCONOMIE.

### V: LE MILIEU (l'environnement)

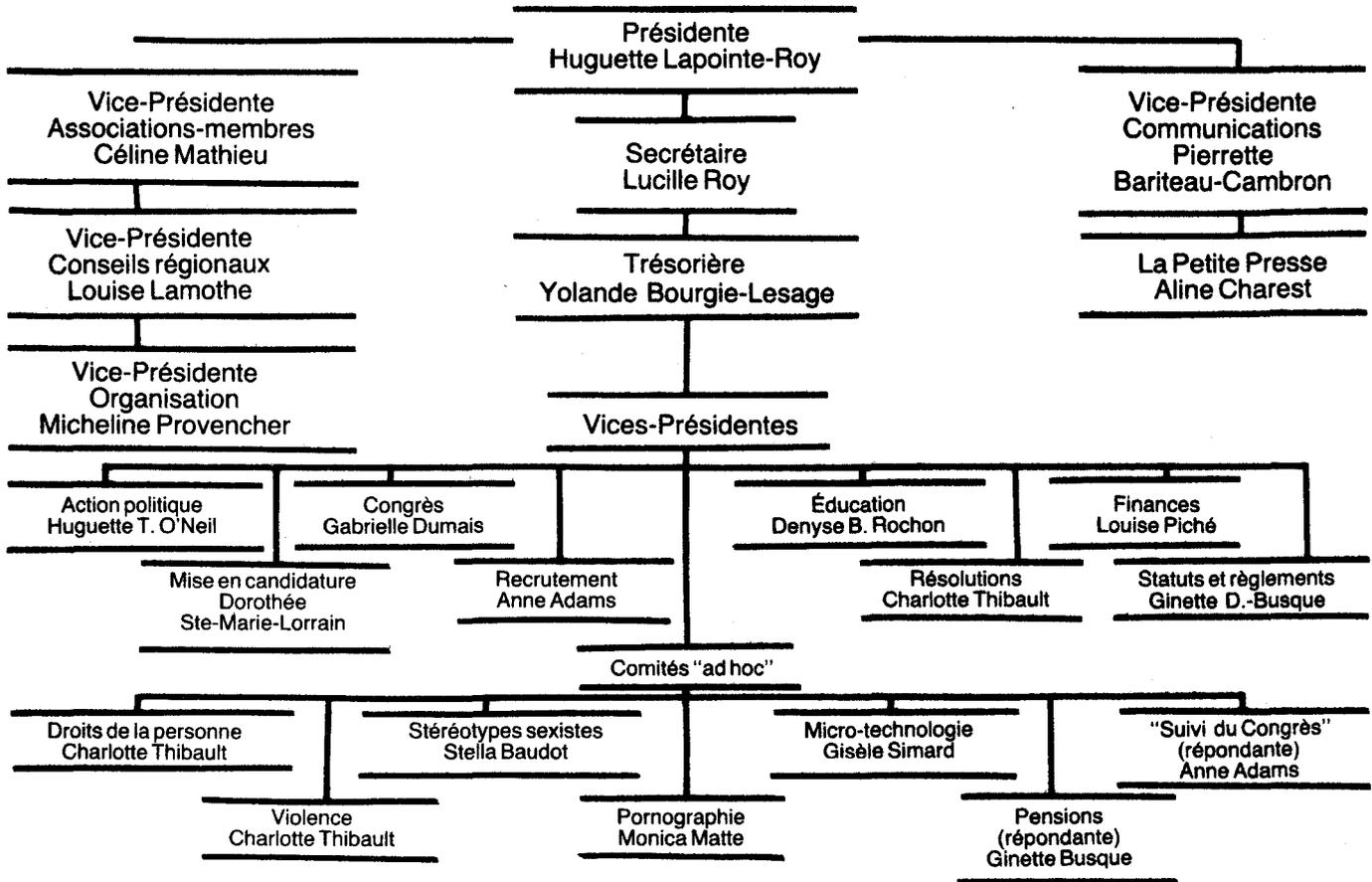
**Attenu que:** la santé est directement reliée à notre milieu - c'est-à-dire la personne, son espace vital et son environnement dans un sens large -;

**Attendu que** notre milieu est devenu dangereux, qu'il se dégrade et qu'on est agressées et perturbées dans notre équilibre **nous recommandons**

— **que** chaque membre de la F.F.Q. devienne responsable de sa propre personne et que dans son milieu elle agisse comme agent de santé;

— **que** la F.F.Q. supporte publiquement les groupements militant dans le domaine de la santé et conséquemment appuie leurs revendications auprès du gouvernement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVINCIAL  
(C.A.)  
1982-1983**



**LES CONSEILS RÉGIONAUX  
(C.R.)**

**DU SAGUENAY**

Antoinette Dubé, présidente  
Marthe Vaillancourt, première vice-présidente (Action politique)  
Claire Fèvre, deuxième vice-présidente (Archives)

Régine Hamelin, troisième vice-présidente (Éducation)  
Danielle Gagné Sénéchal, secrétaire  
Louise Lambert, trésorière

Michelle Brassard à l'Éducation  
Marie Pelletier aux Communications  
Rachel Laprise Gravel au Recrutement  
Florence Simard Beilley à l'Action politique

**DE QUÉBEC**

Carole Pelletier, présidente  
Silva Weis Tremblay, vice-prés. (Travail à temps partiel)

Marcelle Roy Simard, vice-prés. Comité de liaison  
Ginette Dumont, secrétaire (Inventaire des

ressources)  
Andrée Cotty Germain, trésorière  
Isabelle Paré, Relations publiques

Manon Villemure  
Murielle Rochette Charrier  
Yolande B. Langevin  
Fabienne Gagnon

**DE MONTRÉAL**

Denise Marquez, présidente  
Louise Dandurand, première vice-présidente  
Rolande Guay, secrétaire

Louise Geoffrion-Gosselin, trésorière  
Lucille Gordon, vice-prés. au dossier séparation-divorce

Rita Roberge, vice-prés. aux Communications  
Géraldine Drapeau, vice-prés. à l'Éducation  
Jeanne B. Langlois, vice-prés. à l'Action sociale (pensions)

Nicole Clermont,  
analyste de dossiers

**DU LAC ST-JEAN**

Jeannine Picard, présidente  
Léontine Lavoie, secrétaire  
Jeannine Fortin, trésorière

Johanne Amirault  
Huguette Maltais  
Chantale Côté

Elizabeth Fortin  
Lylianne Lindsay, présidente sortante

**DE THETFORD-MINES**

Ginette Boissonneault, présidente  
Lucie Beaumont, secrétaire  
Nicole Huppé, trésorière

Luce Dubois, vice-présidente aux Loisirs  
Céline Demers, vice-présidente à l'Action politique  
Josette Dostie Paquet, vice-présidente au Recrutement

Hélène Balzin aux Communications  
Marie-Lourde Thérberge aux Projets spéciaux  
Gisèle Martineau à l'Éducation



## La relève aux Communications

Comme vous le savez l'assemblée générale a eu lieu le dimanche 2 mai. Elle a eu pour effet d'entraîner la nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, entre autre celle de la vice-présidente aux Communications.

Pour des raisons personnelles et majeures Michèle Brien a dû renoncer à son poste. C'est pourquoi je ne voudrais pas prendre la relève sans au départ lui dire merci. Merci pour le magnifique travail qu'elle a accompli durant tout le temps qu'elle a été parmi nous. Son esprit d'initiative, de dynamisme et de créativité ont su créer une image publique digne de la Fédération des Femmes du Québec. Michèle au nom de nous toutes reçoit nos sincères remerciements! Nous te souhaitons aussi du succès dans tous tes projets.

Ce n'est pas sans inquiétude et anxiété que je prends la relève. Afin de maintenir l'intérêt des membres pour la Petite Presse, j'ai

pensé de faire appel à chacune de vous. Maintenant que l'enfant est né, il faut l'aider à grandir. Vous serez donc mes collaboratrices pour l'alimenter.

C'est pourquoi dès octobre j'aimerais offrir une rubrique, qui s'intitulerait TRIBUNE LIBRE. Celles qui le voudront pourront nous renseigner sur ce qui se passe dans leur région respective, les autres pourront nous faire part des sujets qu'elles aimeraient voir traiter.

Une telle formule vous convient-elle? Ou avez-vous d'autres suggestions?

Étant donné que plusieurs ne me connaissent pas, avec votre permission, j'aimerais brièvement me présenter.

Tout en ayant une formation universitaire en travail social, j'ai au cours des années pris plusieurs spécialités en plus de travailler dans différents champs d'activités. C'est pourquoi aujourd'hui vous me retrouvez comme conseillère au développement coopératif pour la Fédération Des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

Durant 35 ans j'ai oeuvré comme bénévole au sein de différents organismes, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Cependant je tiens à souligner ici que le rôle de la femme m'a toujours préoccupé plus particulièrement celui de mère de famille, ayant moi-même éduqué 7 enfants.

Je suis membre de la F.F.Q. depuis 1973, j'ai siégé au sein du Conseil d'administration de 1974 à 1976, des raisons de santé m'ayant forcée à donner ma démission comme membre du C.A. C'est donc dire que je connais bien la F.F.Q. Je puis vous assurer que je ferai tout en mon possible pour garder la confiance que vous avez manifestée à mon égard, en me confiant cette responsabilité. Ensemble je suis assurée que nous serons en mesure de donner aux communications l'essor qui s'impose.

**Pierrette Bariteau-Cambron,**  
vice-présidente aux Communications

## L'informatique et l'implication des femmes de la FFQ

Auparavant la communication était perçue comme un phénomène lié surtout à la technologie et relativement indépendant des autres aspects de la société. Dans ses contenus comme dans ses structures, la communication est en étroite relation avec l'économie. Sa capacité de transmettre, d'emmagasiner et d'utiliser l'information représente une ressource de plus en plus importante pour l'économie, bientôt comparable à l'énergie et aux matières premières. Les répercussions de l'application des technologies de communication se font sentir de façon profonde sur la productivité et l'emploi.

La communication peut également modifier considérablement le modèle culturel de la société. On lui reconnaît un rôle prépondérant dans la gestion de la connaissance et dans l'organisation de la mémoire collective de la société. Toffler parle de troisième vague, d'autres parlent de troisième révolution industrielle, d'autres de libération de l'homme, de progrès de la civilisation. Cependant, il faut voir derrière tous ces paravents une recherche sans précédent de moyens pour accroître la productivité dans un secteur (le tertiaire) où les coûts de fonctionnement croissent sans cesse alors que le taux de productivité est faible.

Selon le ministère du Travail du Québec, la robotique ne connaît pas une expression importante dans l'industrie. On retrouve peu de machines-outils à commande numérique, peu de robots et d'automates programmables. Il n'en va pas de même pour la bureautique qui est appelée à se développer davantage et rapidement au Québec. Il est impossible d'estimer à l'heure actuelle le nombre d'appareils en fonctionnement mais on ne saurait se tromper en parlant d'implantation massive d'ici cinq ans.

**Pour les femmes, les enjeux que représentent l'introduction de ces nouvelles technologies sont particulièrement importants.** D'un côté, pendant que ces technologies transfor-

ment le travail domestique et libèrent en partie les femmes d'un bon nombre de tâches domestiques, ce qui leur permet d'accéder au marché du travail, d'autres technologies nouvelles sont introduites dans des secteurs tels les banques, les assurances, les bureaux, les hôpitaux, transformant les tâches et l'organisation du travail des employées qui sont majoritairement des femmes, substituant leur travail par des machines, ce qui risque ainsi de les renvoyer à la maison.

Devant ce phénomène **deux choix s'offrent** à nous:

1. Poser le développement des technologies comme indépendant des rapports sociaux qui marquent une société donnée.
2. Voir la technologie comme une force productive traversée par des rapports sociaux. Questionner non seulement les effets de la technologie et agir sur eux, mais considérer la technologie elle-même comme un produit social. Cela voudrait dire que l'accroissement du taux de productivité et du taux de rendement devrait permettre d'envisager une réduction des heures de travail hebdomadaires. De plus, il pourrait être souhaitable de réorganiser la division des tâches de manière à partager le travail ennuyeux et le travail intéressant entre les travailleurs-travailleuses.

**Un petit groupe de femmes de la FFQ s'intéresse à ces questions.** Leur but est de profiter du progrès et non de le subir. Si vous voulez travailler avec elles, vous informer, assister à des colloques pour renseigner d'autres femmes et prendre une part active aux recherches et aux décisions des gouvernements, des entreprises et des syndicats, téléphonez ou écrivez à la FFQ à Montréal, au siège social.

**Gisèle Simard**

**Bibliographie:** Le document de travail de Céline Saint-Pierre pour le Congrès de l'Association de recherche en communication du Québec.

# petite presse régionale

## Le Conseil de Thetford Mines Prévisions et objectifs

### 1982-1983

1. Assurer la permanence du Centre de Référence pour les femmes.
2. Travailler à la mise sur pied d'une maison d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence.
3. Deux nouveaux comités s'ajouteront à l'exécutif: un à l'action-politique et l'autre aux loisirs.
4. Un programme **Nouveau Départ** est prévu pour septembre 1982.
5. Un cours de **leadership** adapté aux besoins du milieu partira en deuxième session janvier 1983. Et pour ce nous aurons besoin d'une subvention similaire à celle de 1982 (\$1,200.00) de la F.F.Q.
6. Des cours d'auto-défense pour les femmes (**Wendo**) débuteront en automne et s'échelonnent sur toute l'année y incluant des pratiques mensuelles.
7. Une soirée d'information sur un thème d'actualité se tiendra en cours d'année. Ex: en 1982 la refonte des fonds de pensions où 442 femmes ont participé.
8. Présenter à nos membres deux films touchant les femmes, en collaboration avec "Parlimage".
9. Continuer d'encourager nos femmes à se présenter sur différents conseils d'administration: Conseil municipal, Société économique de la Région de l'Amiante, Commission scolaire, Comptoir familial, Cegep, Conseil d'administration des centres hospitaliers et centres d'accueil de la région, C.L.S.C., la T.V. communautaire, H.L.M., et des mouvements coopératifs: Caisses populaires, Cooprix, Coopérative d'Habi-

tation.

10. **Mars:** Il y aura encore cette année les fêtes de la femme.
11. Collaborer avec les mouvements féminins, socio-communautaires, paragouvernementaux et organismes populaires de la région.

## SOUPER-CAUSERIE - REFONTE DES FONDS DE PENSIONS

Le souper-causerie sur la refonte des fonds de pensions intitulé "les femmes et les régimes de pensions" a eu lieu le mardi 25 mai 1982, à la Loge des Elans de Thetford-Mines. Quelque 425 femmes ont participé à cette rencontre. Les organisatrices du Centre de Référence, du département de Santé communautaire et du Conseil régional de la Fédération des femmes du Québec ont été enchantées de la réponse enthousiaste des femmes de la Région de l'Amiante à ce souper-causerie. Quelques femmes ont pris la responsabilité de se regrouper afin d'acheminer les recommandations suite à la conférence de Madame Ruth Rose Lizée. Ce sera un projet à développer à l'automne.

## Le Conseil du Saguenay Lettre envoyée au Progrès-Dimanche, Maison de la Presse, boulevard Talbot, Chicoutimi, le 19 mai 1982.

Messieurs, dans l'une des dernières livraisons de votre journal, vous faisiez part aux lecteurs que Progrès-Dimanche présenterait dorénavant un visage renouvelé.

Or, nous avons scruté cette nouvelle présentation. En effet, la présentation est différente mais dans le contenu nous n'avons pas reconnu l'évolution que nous espérions. Au contraire, il nous apparaît que **de moins en moins d'informations concernant les activités des femmes** ne sont présentées et que peu à peu tout le secteur de la condition

féminine est en voie de non-publication, aucune nouvelle du C.S.F. et du C.C.C.S.F. même si leurs présidentes effectuent un séjour dans la région.

Pour notre part, en tant que Conseil régional de la F.F.Q., nous avons tenu cette année plusieurs déjeûners-causeries avec des invitées de marque et, par exemple, lors de la Journée Thérèse Casgrain le 25 avril, nous recevions Mme Monique Forget, vice-présidente nouvellement nommée au Conseil consultatif de la Situation de la Femme, qui effectuait sa première visite à l'extérieur de Montréal. De plus, nous avons alors **rendu hommage à un nombre imposant de femmes du Saguenay-Lac St-Jean pour leur effort à l'épanouissement de la société saguenayenne**. Nous croyons que tant qu'il sera aussi difficile pour les femmes d'obtenir la place qui devrait leur revenir de plein droit il demeure important de souligner le mérite de celles qui réussissent à être présentes dans les lieux du savoir, du pouvoir et de la réalisation sur tous les plans.

Pourtant aucune de ces activités n'a trouvé un écho dans les pages du Progrès-Dimanche. Parmi les organisatrices de cette journée, parmi les personnes citées et parmi celles qui étaient présentes, il y avait plusieurs lectrices du Progrès-Dimanche, donc des personnes qui contribuent à la réussite de votre entreprise et dont il ne faudrait pas trop compter sur le soutien inconditionnel dans l'avenir.

Vous manquez d'espace, direz-vous, pour nous accorder plus d'attention et pourtant certaines personnes se retrouvent souvent publiées dans les pages consacrées aux lecteurs et, croyez-nous, les femmes en ont assez des élucubrations et du style ampoulé de certaines d'entre elles.

Il est évident que les éléments de la société qui tendent à maintenir le statut quo et qui favorisent des attitudes réactionnaires semblent obtenir une écoute particulière, mais pourrions-nous vous rappeler que nous vivons dans une société pluraliste et qu'une bonne partie de la population préfère qu'on l'informe adéquatement plutôt qu'on ne l'endorme dans une fausse sécurité? Si lors de vos tournées régionales tous les groupes féminins avaient eu la possibilité de s'exprimer vous auriez pu **saisir l'évolution marquante des femmes de votre région** et leur aspiration à vivre dans une société où les règles du jeu sont définies aussi par les éléments progressistes dans le respect des autres.

Nous espérons qu'à la reprise des activités des groupes, mouvements ou associations, en septembre prochain, nous pourrions bénéficier de quelques lignes d'information féminine et féministe sans que la Maison de la Presse ne s'écroule.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Conseil régional de la F.F.Q. Régine Hamelin, présidente, Marthe Vaillancourt, responsable à l'action politique.



LÉGENDE: De gauche à droite: Pierrette Massicotte et Agathe Létourneau, responsables des cours de leadership.

## L'Association des femmes autochtones du Québec



Elles sont 1000. Statuées ou non-statuées (1), elles sont regroupées au sein de l'Association des femmes autochtones du Québec (A.F.A.Q.) afin de défendre leurs intérêts. L'A.F.A.Q. est une association non discriminatoire et représente toutes les femmes autochtones: Attikamek, Algonkin, Abénakis, Cree, Huron, Micmac, Montagnais, Neskapî, Inuit et Métis.

L'A.F.A.Q. est actuellement présidée par madame Evelyn O'Bomsawin; celle-ci coordonne, avec les autres dirigeantes du conseil d'administration, l'action de 29 comités locaux. Cette action, qu'elle se déroule sur un plan provincial ou local, s'inspire des objectifs de l'association qui s'énoncent comme suit:

- défendre, en toutes circonstances, les intérêts des femmes de descendance autochtone;
- entreprendre des activités éducatives afin de stimuler l'intérêt de la descendance au Québec face à ses traditions culturelles, folkloriques et artisanales;
- conclure des ententes ou des conventions avec toute autorité gouvernementale en vue de la poursuite des autres objectifs de l'association.

### Droits aborigènes dans la Constitution

"Depuis novembre, notre dossier majeur est relié à la prochaine conférence fédérale-provinciale sur les droits des autochtones", mentionne madame O'Bomsawin. "C'est une conférence très importante qui se tiendra les 15 et 16 mars prochains. Il s'agira en

fait, selon les termes de la nouvelle constitution canadienne, de resituer et de reconnaître certains droits à notre peuple. Nous avons donc formé un Front commun avec les Chefs Indiens, les Inuits et les Métis et entrepris des démarches auprès du gouvernement du Québec afin qu'il accepte d'envoyer un représentant à cette première conférence ministérielle sur les droits aborigènes". C'est un dossier dont vous pourrez suivre l'évolution par le biais des média.

### Loi sur les Indiens

Le problème du statut indien est une autre des grandes préoccupations des femmes autochtones. A cause de certaines dispositions de la Loi sur les Indiens, des femmes indiennes perdent leur statut et les droits qui découlent de leur qualité de membres d'une bande lorsqu'elles épousent des non-indiens. De plus, les enfants issus de ces mariages n'ont pas le statut indien. Depuis 15 ans, l'A.F.A.Q. mène une lutte acharnée pour obtenir la révision de cette loi. Elle demande non seulement que le statut légal de la femme indienne qui épouse un non-indien soit maintenu, mais aussi que cet amendement ait un effet rétroactif pour les femmes indiennes ayant déjà été discriminées par cette loi.

### Adoption des enfants autochtones

L'adoption hors réserve est une autre situation problématique que vivent les communautés autochtones. Les enfants indiens adoptés par des Blancs perdent non seulement leur statut mais oublient leur langue et leur culture. Par ailleurs, certaines adoptions sont faites sans le consentement des parents.

Devant cet état de fait, l'A.F.A.Q. a décidé de former des groupes de travail au sein de ses comités locaux de manière à créer un mini-centre d'accueil et d'adoption. Le mandat de cette équipe sera de déter-

miner le nombre d'enfants vivant ces difficultés et d'identifier des familles indiennes prêtes à les recevoir.

### Éducation et culture

Pour l'Association des femmes autochtones, l'école constitue le premier foyer d'acculturation (2). Cela s'explique du fait qu'il existe peu d'écoles autochtones et que les enfants doivent alors fréquenter les écoles de Blanc. Les difficultés sont multiples: études dans une langue seconde, discrimination des élèves et des professeurs, racisme, horaires et programmes d'études ne tenant pas compte des habitudes de vie des autochtones. L'A.F.A.Q. souhaite que bientôt les réserves puissent disposer de plus de ressources telles des enseignants autochtones pour ainsi préserver la culture et la langue.

Quant à l'éducation des femmes, 80 d'entre elles se sont inscrites à la première session de cours sur le leadership, l'an passé. La deuxième série de ces cours sera offerte au printemps 83.

### Santé des femmes

A l'été 1980, l'A.F.A.Q. préparait un dossier sur les problèmes de santé dans leurs milieux de vie. Le rapport présenté aux autorités concernées dénonce le nombre insuffisant de médecins, les expériences médicales pratiquées sur les population autochtone, la stérilisation forcée des femmes, la mauvaise utilisation des médicaments due aux problèmes de communication, le manque d'information sur l'alimentation et le planning familial. Madame O'Bomsawin mentionne que le seul progrès observé depuis le dépôt de ce rapport est la présence d'interprètes dans plusieurs hôpitaux.

L'A.F.A.Q., en collaboration avec le ministère de la Santé, mène actuellement une recherche pour connaître la situation des femmes et des enfants en regard de la violence

et de la consommation de drogues et d'alcool.

### A.F.A.Q. - F.F.Q.

A plusieurs reprises, La Fédération des Femmes du Québec a donné son appui aux revendications des femmes autochtones, notamment pour le dossier de la Loi sur les Indiens. Nous espérons que cet article contribuera à une meilleure compréhension de la condition féminine indienne et qu'il suscitera de nouveaux appuis à leurs nombreuses requêtes.

Association des femmes autochtones du Québec 1600, Berri, Bureau 288 Montréal H2L 4E4. Tél.: 844-9618.

Vous avez le goût d'en connaître davantage sur la vie des autochtones? Abonnez-vous à la revue RENCONTRE expédiées **gratuitement** sur demande par le SAGMAI et disponible dans les bureaux régionaux de Communication-Québec.

SAGMAI, 875, Grande-Allée est, Québec, G1R 4Y8. Tél.: (418) 643-3166.

(1) Femmes indiennes ayant perdu leurs statuts d'indiennes à la suite d'un mariage avec un non-indien.

(2) Thérèse Lagacé, *Historique de l'Association des femmes autochtones du Québec. 1974-1980*, p. 67.

**Céline Mathieu**  
Vice-présidente  
chargée des  
associations-membres



## Nouveau conseil chez Les Dames d'Acadie

Les Dames d'Acadie se sont quittées dimanche dernier, 24 octobre, en se disant aurevoir et en affirmant: "C'est le plus beau congrès!" Elles étaient deux cent vingt-cinq (225) venues de tous les coins du Nouveau-Brunswick, avec des invitées de la Nouvelle-Ecosse du Québec et de la capitale nationale.

Au cours de cette **8e assemblée générale annuelle**, qui se déroulait sous l'égide du cercle de Bathurst, la Fédération des Dames d'Acadie s'est choisie une nouvelle présidente en la personne de madame Hedwidge Landry de Caraquet. Elle remplace madame Jeannette Pelletier de Campbellton, qui terminait à ce moment un troisième mandat.

Après l'inscription, le vendredi, 22 octobre 1982, l'assemblée délibérante recevait les rapports des membres élues, dont celui de la présidente sortante.

Cette dernière a démontré le progrès que réalise constamment la F.D.A., progrès de son engagement envers la société et plus particulièrement envers la **promotion de la femme francophone au Nouveau-Brunswick**.

La soirée, dite "des retrouvailles", était animée par les membres du cercle de Dalhousie, avec la collaboration des cercles de la zone A. La gaieté et l'humour étaient au programme...

Avec l'étude d'un plan d'action samedi matin, les participantes ont axé leur organisme vers **l'économie et l'adolescente**. A ce sujet, les membres de la F.D.A. ont recommandé que des cours sur "l'art de vivre" soient organisés dans les écoles, pour informer les adolescentes et les adolescents des effets néfastes des **relations sexuelles prématurées**, de **l'avortement**, de la **grossesse prématurée**, de la

**drogue**, de **l'alcoolisme**, etc.

L'après-midi, trois grands thèmes faisaient l'objet d'une table ronde: **la famille, la santé et la vie publique**. Les trois personnes ressources: mesdames Simonne Monet-Chartrand de Richelieu, Qué., le Dr Claudette Durant de Campbellton et Louise Cadieux-Imbault d'Ottawa ont présenté des exposés magistraux. Il serait, il nous semble, injuste de résumer ces conférences en un mot, mais le vif intérêt qu'elles ont suscité dans l'auditoire et les questions qui ont surgi démontraient l'opportunité et l'utilité des entretiens.

"**Vivre pleinement**" était le thème du congrès et fut également le thème de la conférence au banquet du samedi soir. La conférencière, madame Rose-Marie Cool, souleva des réactions profondes en parlant avec son cœur de la façon d'envisager la vie.

Plusieurs résolutions et recommandations étaient à l'ordre du jour le dimanche matin. Entre autres, une résolution eut pour effet de former une quatrième zone au sein de la fédération, en divisant la zone "B" en deux, pour ajouter la zone "D". Des recommandations à divers paliers gouvernementaux concernant l'abus de consommations de médicaments, la qualité de la langue parlée et la représentativité des femmes s'y ajoutaient.

La réunion se clôtura, avec la messe présidée par monsieur l'abbé Aldéric Roy de Bathurst. Ce fut un congrès enrichissant et valorisant pour la femme. En 1983 le cercle de Caraquet sera l'hôte du congrès.



(photo: Claire L. Frigault)

Ci-haut les membres du conseil d'administration 1982-83 de la Fédération des Dames d'Acadie au Nouveau-Brunswick. On reconnaît, assises, dans l'ordre habituel: Estelle Daigle, Moncton, 1ère vice-présidente; **Hedwidge Landry**, Caraquet, **présidente**; Jeannette Pelletier, Campbellton, **présidente sortante**; et Yvonne Cayouette, Dalhousie, 2e vice-présidente. Debout: Rose-Marie Gionet, Caraquet, trésorière; Maryvonne Eddie, Bathurst, agent de liaison pour la zone A; Véronique Pelletier, Néguaç, agent de liaison pour la zone D; Valéda Boudreau, Moncton, agent de liaison pour la zone C et Anita Robichaud, Shippagan, secrétaire. Il reste à trouver un agent de liaison pour la zone B.



**Nouveau conseil du CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES.** Première rangée, de g. à dr.: Luce Lamarche, rédactrice au *Messenger de Lasalle*, la présidente, Céline Petit-Martinon, collaboratrice aux magazines "Les Affaires" et "Tourisme plus", Francine Belliveau, rédactrice à la revue "Le Médecin du Québec", Isabelle Lefrançois, rédactrice en chef de "Châtelaine-mère nouvelle". Deuxième rangée, de g. à dr.: Solange Brien, collaboratrice à "Nouvelles illustrées", Ginette Desjarlais, animatrice à Cablevision/Canal 9, Claudette Tougas, rédactrice à La Presse, Huguette Laporte, relationniste à la Brasserie Molson, Claire Robinson, relationniste de Radio-Canada, Mireille Lemelin, Vice-présidente de Perspectives et animatrice à CFGL-FM et Rita Gagnon, collaboratrice à La Voix populaire. N'apparaissent pas sur cette photo les journalistes Suzanne Monange (CKAC) et Marie Laurier (Le Devoir).

## Appel à tous les membres, individuels et collectifs

Le comité de Mise en candidature prie instamment les membres, individuels et collectifs, qui seraient intéressées à faire partie du nouveau Conseil d'administration devant être élu à l'Assemblée générale du 15 mai prochain, ou à y nommer des candidates, de bien vouloir agir incessamment.

Chaque membre individuel et chaque membre déléguée en règle depuis un an ou plus est éligible. Comme le comité doit assurer une présence plus équitable des membres collectifs en son sein, il encourage fortement les membres individuels qui seraient intéressées à y siéger, et qui font aussi partie d'une association-membre, à **se présenter en tant que membre collectif**. La candidate choisie par une association-membre doit très bien connaître le groupe qu'elle représente, afin d'assurer un meilleur lien.

Le mandat est pour un an et il est renouvelable. Les propositions, accompagnées du curriculum vitae de la candidate, doivent parvenir au comité de Mise en candidature **avant le 15 mars 1983**, afin d'être prises en considération par celui-ci.

L'article VII-4b-ii de nos **Statuts et Règlements**, concernant l'établissement de la liste des candidatures, suit.

Dorothee Sainte-Marie Lorrain, vice-présidente FFQ et présidente du comité de Mise en candidature

**Dorothee Sainte-Marie Lorrain, vice-présidente FFQ et présidente du comité de Mise en candidature**

**Article VI-4b-ii, tel que modifié en mars et en mai, 1982**  
**Comité de mise en candidature des administratrices**  
**Établissement de la liste des candidatures**  
**i) par le Comité de mise en candidature**

Le Comité de mise en candidature prépare une liste présentant une candidate pour chaque poste. Dans cette liste, le Comité doit veiller à assurer une représentation la plus équitable possible entre les membres individuels et délégués. Après acceptation écrite de chacune des candidates, le Comité fait parvenir cette liste à chaque membre, au moins six (6) semaines avant la date fixée pour les élections.

Chaque mise en candidature doit être faite par écrit, dûment signée par la candidate et, lorsqu'il s'agit d'un membre délégué, appuyée par le Conseil du membre collectif concerné.

**ii) par les membres**

Le comité de mise en candidature doit être saisi de toutes les candidatures autres que celles présentées par lui, au plus tard la veille de l'assemblée annuelle à 17 heures.

Chaque mise en candidature ainsi transmise comprend:

- l'acceptation écrite et dûment signée par la candidate;
- l'appui, soit de deux (2) membres individuels s'il s'agit d'une candidature à titre de membre individuel; soit du Conseil du membre collectif concerné s'il s'agit d'un membre délégué;
- le curriculum vitae de la candidate.

## Vraie-Vie

À Ottawa, le 30 novembre dernier, l'Honorable Ministre de la Santé Nationale et du Bien-Être Social remettait à **Madame Madeleine Deland-Mailhiot** l'insigne honorifique **Vraie-Vie**.

Ce témoignage de reconnaissance, institué en 1977, souligne une contribution exceptionnelle et suivie à la promotion et l'amélioration de la qualité de vie, au Canada, notamment dans le domaine de **la santé et des services sociaux**. Au cours des ans, une centaine de Canadiens ont vu leur service bénévole ainsi reconnu. La cérémonie qui marquait l'année 1982 s'est déroulée dans la salle Confédération du Parlement. Vingt-et-un récipiendaires, dont sept du Québec, ont reçu des mains de la Ministre, le certificat d'honneur, la médaille et la rosette, frappés de la croix ansée, symbole antique égyptien représentant la clé de la vie.

On été choisis également pour recevoir l'insigne honorifique **Vraie-Vie**: 5 personnes des provinces maritimes (4 femmes, un homme), 3 hommes de l'Ontario, 6 des provinces de l'Ouest (4 femmes, 2 hommes) et 6 autres du Québec, soit **Mme Marisa Barth, de Montréal, Mme Marie-Jeanne Doiron, de Matane, Mme Janine Duval, de Hull, M. Clément Fortin, de Clermont, M. Gaston**

**Henley, de Ste-Anne-des-Monts, Mme Catherine Hubert, d'Arvida.**

### Du Québec:

**Mme Barth** a participé à la fondation de 35 clubs d'âge d'or regroupant 6 ethnies. Elle a fondé le Centre pour personnes âgées de Montréal et consacre de nombreuses heures à ceux et celles qui lui demandent conseil.

Se déplaçant à l'aide d'un fauteuil motorisé, **Mme Doiron** assure le poste de trésorière de l'Unité Domrémy de Matane et se dévoue auprès des personnes alcooliques de cette ville.

**Mme Duval** a laissé sa marque au cours de 28 années de travail bénévole auprès de la Société canadienne du cancer, de la Croix-Rouge de Hull et de l'Association des bénévoles du Centre hospitalier régional de l'Outaouais dont elle est présidente depuis 1980.

Bénévole depuis 30 ans au service des alcooliques, **M. Fortin** a fondé le Carrefour de sobriété de Clermont et le Centre d'accueil de Charlevoix.

**M. Henley** est co-fondateur de la clinique de réadaptation des alcooliques, fondateur du premier groupe des Alcooliques anonymes à Gaspé nord, co-fondateur du Centre médico-social des Monts, fondateur de l'Unité Domrémy de Ste-

Anne-des-Monts et membre de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec.

**Mme Hubert** fait du bénévolat depuis 25 ans auprès de nombreuses associations, dont la Clinique Domrémy et l'Âge d'or. Elle cherche à intégrer les alcooliques aux activités de l'Âge d'or.

**Madame Mailhiot** oeuvre depuis huit ans comme membre des Associés Bénévoles Qualifiés au Service des Jeunes où elle partage les nombreuses tâches administratives et assume la fonction de coordonnatrice des stages dans un programme de formation comportant quatre heures d'acquisitions théoriques et quatre heures de travail pratique par semaine pendant un an. Pour elle, le bénévolat est un choix, un engagement, une carrière.

Si vous connaissez quelqu'un de votre région susceptible de mériter l'insigne honorifique **Vraie-Vie**, procurez-vous le feuillet d'admission au ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social. Voici les

## Critères de mise en nomination

1. Le candidat doit résider au Canada.

2. Le candidat doit avoir consacré une partie de son temps, de ses talents et de son énergie à l'amélioration du mode de vie dans son milieu, ou avoir participé à l'établissement ou à l'amélioration d'installations ou de services liés au domaine de la santé.
3. Le candidat doit avoir travaillé bénévolement et non contre rémunération.
4. Le candidat doit avoir exercé son activité pendant plus de deux ans ou, s'il s'agit d'une période moindre, avoir exercé une influence concrète auprès d'un grand nombre de personnes.
5. Le candidat peut être parrainé par:
  - a) un particulier, pourvu que la mise en nomination soit endossée par deux autres personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le candidat
  - b) un représentant attiré de la presse
  - c) un organisme national, provincial ou communautaire
  - d) une province ou une municipalité
  - e) le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.
6. Les membres du Parlement, du Sénat et des Législatures provinciales, de même que les employés du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ne peuvent être mis en candidature.
7. Les propositions doivent être adressées au secrétaire du Comité de l'INSIGNE VRAIE-VIE.
8. Le comité en question étudiera les propositions et sa décision sera finale et sans recours.
9. Aucun échange de renseignements n'aura lieu par la suite entre le ministère et le ou les parrains du candidat.
10. L'annonce de la remise d'insignes se fera périodiquement, au cours de l'année, à la discrétion du Ministre.



**Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, remet à Mme Madeleine Deland Mailhiot, de Montréal, l'insigne honorifique **Vraie-Vie**.**

## LE CIRF CÉLÈBRE SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE!

Le Centre d'information et de références pour femmes célèbre cette année son 10<sup>ième</sup> anniversaire de fondation.

Le centre vous offre à partir de mars un **groupe de discussion** qui vous permettra de rentrer en contact avec d'autres femmes, de définir ensemble vos besoins et d'explorer de nouvelles façons de vivre son quotidien; un atelier sur **l'affirmation de soi**, qui vous permettra d'apprendre à mieux vous connaître, à communiquer plus efficacement et à vous affirmer de façon positive dans vos relations

avec votre famille, vos ami-e-s, votre milieu de travail. Ces rencontres se poursuivront pendant 7 semaines, à raison d'une fois par semaine.

Également, le centre organise dix groupes de discussion pour les femmes immigrantes, le jeudi à 14h au centre. Ces ateliers sont offerts **gratuitement** et toutes les femmes immigrantes sont invitées à y participer. Le thème: "Femmes immigrantes et Santé", sera subdivisé en sujets tels que **La cuisine ethnique et la cuisine québécoise** (24 février), **planification de menus et échange de recettes** (3 mars), **êtes-**

**vous en forme** (10 mars), **relations avec les médecins** (17 mars), **conditions de travail et conditions de logement** (24 mars), **violence dans la famille** (31 mars), **information et goûter** (7 avril).

De plus, le bureau d'aide aux consommateurs, un projet conjoint avec le CIRF et Consommation et Corporations Canada, organise une série de groupes de discussion **pour les femmes seulement**, dont les sujets à venir sont les suivants: **l'assurance-chômage et les prestations de maternité** (22 février), **l'aide sociale** (1er mars), **la**

**séparation ou le divorce** (8 mars), **les jouets et les meubles de vos enfants sont-ils dangereux?** (15 mars), **toutes ces marques de café sont-elles vraiment différentes?** (22 mars), **vous n'avez pas le temps de voir votre argent?** (29 mars), **vous avez simplement à signer ici...** (5 avril), **le testament** (12 avril) **vous venez de perdre votre emploi?** (19 avril). Ces rencontres ont lieu le **MARDI** soir à 20h, au CIRF.

Le CIRF est situé au 3585 St-Urbain, à Montréal (H2X 2N6). Pour tout renseignement téléphonez à 842-4781 ou 4780.

## Charte des droits et libertés de la personne

Bien qu'il apporte un certain nombre d'améliorations par rapport à la charte actuelle, le projet de loi No 86 modifiant la charte des droits et libertés de la personne demeure fort incomplet, le Ministre de la Justice, monsieur Marc-André Béard, n'ayant pas donné raison aux femmes dans leurs requêtes.

C'est là, la conclusion à laquelle en arrive le Conseil du statut de la femme, dans un document qu'il rend public aujourd'hui et qui se réfère aux recommandations que le Conseil a lui-même transmises au Ministre, en octobre 1981, c'est-à-dire lors de la commission permanente de la Justice concernant la charte des droits et libertés.

### Avantages sociaux

Au chapitre des avantages sociaux, par exemple, le Conseil dit avoir l'impression qu'on se donne ici la possibilité de réintroduire d'une main ce qu'on retire de l'autre. Ainsi que beaucoup d'organismes le demandent depuis longtemps, le nouveau projet de loi abroge en effet l'article 90, lequel permettait d'exclure certains motifs illicites dont le sexe, l'orientation sexuelle, etc. Cependant, il est suggéré plus loin de modifier l'actuelle charte de façon à permettre des différences de traitements pouvant même aller jusqu'à l'exclusion de certaines catégories de per-

sonnes. "Donc, soulignent les auteures du document, en dépit des beaux énoncés de principe contenus dans le projet de loi 86, il serait pour le moins prématuré de se réjouir des changements apportés à la charte à ce chapitre et ce, tant et aussi longtemps que ne sera pas établie la réglementation prescrivant les limites des distinctions, exclusions ou préférences."

### Les programmes d'accès à l'égalité

Le projet de loi No 86 ajoute à la présente charte toute une série d'articles (articles 86.3 à 86.11) prévoyant la mise en application de programmes d'accès à l'égalité et la Commission se voit aussi conférer de nouvelles responsabilités.

Mais, en dépit de ces ajouts qui seraient susceptibles d'améliorer la situation par rapport à celle qui prévaut, il n'en demeure pas moins, déplore le CSF, que les engagements du Ministre de la Justice tels qu'ils figurent dans ce projet de loi restent bien en deça des recommandations qui lui ont été adressées, notamment par les représentantes des groupes de femmes ainsi que par la Commission des droits de la personne.

Le Conseil s'élève surtout contre le fait que le Gouvernement entend laisser les organismes ainsi que les entre-

prises libres de se doter ou non de programmes de ce genre et, qu'en plus, aucune allusion ne soit faite quant au rôle des syndicats ou autres instances représentatives des employé(e)s, "comme si ces derniers n'étaient tout simplement pas concernés par les programmes!"

### Les droits nouveaux

Reconnaissant toutefois que c'est au chapitre des nouveaux droits que les gains sont réellement substantiels, le Conseil se réjouit du fait que **l'âge et la grossesse soient enfin considérés comme des motifs explicites de discrimination**. De plus, il se dit fort heureux de l'ajout apporté à l'article 10 de la charte et qui consiste à interdire explicitement toute forme de harcèlement basé sur l'un ou l'autre motif illicite prévu par la loi "d'autant plus, précise-t-on, que les discussions entourant notamment la question du harcèlement sexuel n'ont pas été faciles, pour les groupes de femmes qui ont participé aux audiences de la Commission permanente de la Justice."

Soulignant cependant que le projet de loi 86 ne dit mot de la discrimination reliée à l'apparence physique, et qui affecte particulièrement les femmes, le CSF souhaite que l'article 10 de la charte soit amendé de manière à rendre encore plus explicite l'interdiction de ces

pratiques.

### Pouvoirs et ressources de la Commission

En dépit du fait que le projet de loi 86 comporte quelques éléments positifs, le CSF estime, également, très décevants les pouvoirs qu'il confère à la Commission des droits de la personne.

Bien que la Commission ait maintenant la possibilité de s'adresser au tribunal pour obtenir une injonction contre toute personne (ou groupe de personnes) ayant été impliquée dans un de ces enquêtes, le Ministre n'a pas jugé bon de lui permettre d'agir devant les tribunaux dans le cadre du recours collectif. Pour le Conseil, "la lutte au harcèlement sexuel et la publicité sexiste, par exemple, aurait certes plus d'impacts, sans compter les économies d'énergie et de ressources qui pourraient en résulter."

En conclusion, le Conseil du statut de la femme invite donc ardemment les membres de l'Assemblée nationale à faire une étude sérieuse du Projet de loi No 86 de manière à ce que les amendements qui s'imposent, notamment en matière de programmes d'accès à l'égalité et d'application du principe de non-discrimination dans les assurances et avantages sociaux, soient apportés.

## Le Conseil de Montréal

### Le féminisme... à quoi ça sert?

#### Proposition de réflexion et d'actualisation:

À l'automne de 1980, le CRM/FFQ a mis sur pied un cours de formation politique dans le but de favoriser la réflexion des femmes sur leur comportement politique. Ce cours visait à conscientiser les femmes sur leur rôle politique par la connaissance et la démythification de l'appareil politique, et les inciter à une implication personnelle à quelques niveaux que ce soit.

Il en est ressorti quelques éléments de réflexion en particulier sur le manque d'intérêt des femmes en général concernant les affaires publiques, sur l'implication de quelques-unes d'entre elles dans la politique active et leurs difficultés à faire valoir les attentes des femmes.

### 1- De l'implication des femmes

En ce qui concerne l'implication des femmes, on peut se demander si la politique active, qui apparaît comme "la" forme d'implication serait l'unique voie possible? Car la voie traditionnelle du pouvoir politique ne semble pas encore très convaincante pour les femmes, d'une part parce que nos traditions nous ont exclues de ce domaine, d'autre part parce que quelques-unes des femmes qui s'y sont hasardées semblent tomber dans le piège de la récupération. Ont-elles d'autre choix? Les intérêts du parti, tout comme ceux des syndicats ou des autres regroupements idéologiques sont si impérieux qu'il devient très difficile de les dissocier des intérêts des femmes. Nos revendications se retrouvent minimisées par rapport à l'ensemble des besoins de la société. Cette situation contribue

largement à maintenir l'aspect secondaire de notre rôle social.

L'exemple le plus frappant concerne les congés de maternité qu'on accorde parce que la société **doit** se reproduire alors qu'on délibère encore sur l'opportunité de garderies parce qu'on considère que les femmes **peuvent** toujours maintenir ce service bénévolement. Le retard apporté à la réalisation de ce besoin, les débats qu'il provoque entraînent une certaine ambiguïté et confusion quant à sa nécessité, car après tout, on s'arrange bien quand même... À quel prix pour les femmes qui ont de jeunes enfants?

Si nous voulons agir sur nos conditions de vie, quelles voies de pouvoir faudrait-il emprunter? Quels moyens allons-nous développer pour mieux jouer notre rôle "d'agents de sensibilisation et de changements dans nos milieux respectifs"?

### 2- Évolution sociale et féminisme.

La présence de plus en plus grande des femmes sur le plan de l'organisation économique et sociale, bien que limitée à certains secteurs, peut refléter une prise de conscience individuelle, voire même collective. Elle signifie entre autre que nous utilisons les moyens que nous avons pour nous affirmer.

Cette présence accrue, cette autonomie que nous réclamons, se réclame d'une libération, celle de l'humanité. Étant plus autonomes, nous sommes en mesure d'une part, non seulement d'accepter **mais de favoriser le mieux-être des nôtres, de notre famille.** D'autre part, la société profite de notre prise de conscience des injustices sociales et de notre implication pour améliorer les conditions de vie qui sont faites à tous les défavorisés.

Des organismes et associa-

tions féminines ont emboîté le pas à l'évolution de la condition des femmes au travail, dans la famille et dans la société en général. Si les associations féminines d'autrefois étaient exclusivement orientées vers des oeuvres de bienfaisance, aujourd'hui elles sont des associations socio-culturelles, de protection des intérêts, de contestation et de revendication. Elles s'insèrent à l'intérieur des mouvements sociaux et dans l'ensemble du dossier sur la condition féminine. Elles représentent un phénomène particulièrement significatif qui se situe dans la dynamique du changement social. Leurs objectifs consistent à promouvoir plus efficacement leurs convictions et à réaliser une action plus soutenue.

### Qu'est-ce donc que le féminisme?

Lorsqu'on vous demande si vous êtes féministe, que répondez-vous? Pas du tout; non, mais...; oui, mais...; évidemment!

Pourquoi hésitons-nous encore à nous dire féministe?

Dans le **Petit Robert** de 1981, on définit le féminisme comme une "doctrine qui préconise l'extension des droits, du rôle de la femme dans la société". Comme doctrine, le féminisme n'est pas un système religieux. **Le féminisme, c'est d'abord un ensemble de notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend fournir une interprétation des faits pour orienter et diriger l'action. Le féminisme est une école de pensée, une philosophie, une théorie, une thèse. C'est aussi une façon de vivre.**

Dans notre famille et à l'école, nous avons intériorisé un modèle "féminin", un comportement sexuel et social qui se maintient d'autant que nous suscitons un conditionnement opposé chez l'autre sexe. Selon E. Belotti, la supériorité et la force d'un sexe reposerait

sur l'infériorité et la faiblesse de l'autre. Si le garçon ne se considère comme un petit homme qu'à la condition de dominer, il faut inévitablement que quelqu'un accepte d'être dominé. À partir de là s'explique la formation au féminin et au masculin qu'on retrouve dans la famille, dans les écoles primaires, secondaires, cégeps et universités.

La problématique de la condition féminine s'inscrit donc à l'intérieur d'une problématique sociale. Elle surgit de la condition humaine et n'aura de solution satisfaisante que si nous acceptons de l'aborder dans un contexte global.

Si nous hésitons à dire que nous sommes féministes, c'est peut-être parce que **ce mot véhicule une recherche d'autonomie qui entre en contradiction avec l'approbation que nous recherchons.** Nous sommes encore partagée entre la soumission absolue qu'on nous a demandée et qu'on approuve et l'autonomie relative que nous souhaitons et qu'on désapprouve encore. Mais la soumission a ses limites et l'autonomie ses degrés. Est-on moins femme quand on est une femme autonome? Avons-nous des besoins à assumer, des droits à négocier, un amour peut-être à éprouver...?

Par dessus tout, nous avons une société à améliorer par l'affirmation de notre féminisme. La montée du féminisme s'inscrit dans la recherche d'un monde meilleur, un monde où les hommes apprendront grâce à nous à considérer l'importance des valeurs humaines que nous défendons. Nous luttons non seulement pour **l'extension des droits de la femme mais encore nous prétendons corriger le déséquilibre de la société actuelle** conçue et gouvernée uniquement par les hommes. Nous ne prétendons pas cependant qu'une société conçue et gouvernée uniquement par les femmes saurait être plus équilibrée.

**Le féminisme recherche donc l'élimination de la violence et l'établissement de rapports égaux entre les hommes et les femmes. Il prône le rééquilibrage des rôles sociaux et postule des valeurs humanitaires que la société actuelle ne reconnaît pas intégralement.**

Au moment où nous aurons atteint ces objectifs, et à ce moment-là seulement le féminisme n'aura plus lieu d'exister.

### **3- La FFQ, une association féministe...**

*"La FFQ est née du désir de regroupement des femmes à l'occasion d'un colloque commémorant le 25<sup>ième</sup> anniversaire du droit de vote des femmes au Québec. Ainsi fondée en 1966, la FFQ est un organisme qui regroupe des membres individuels et des associations afin de promouvoir les droits de la femme et l'amélioration de la condition féminine dans tous les milieux."*

(Dépliant de la FFQ)

La FFQ se veut pluraliste et représentative de la diversité québécoise. À cet effet, la trentaine d'associations qui ont adhéré à la FFQ représentent elles-mêmes diverses cultures et orientations. On dit que la FFQ représente ainsi 100,000 membres.

Quelle force collective... en puissance!

Les premières militantes de la FFQ ont dirigé leur action dans le sens d'une recherche de **l'égalité politique**. Pour l'obtenir, la FFQ s'est faite présente face au pouvoir en réclamant des lois, des mesures et des services qui devaient assurer aux femmes québécoises leur participation entière à la vie de la société. C'est ainsi que des études, rapports et mémoires furent préparés par certaines des membres plus spécialisées dans les domaines s'y rattachant. D'autres se sont appliquées à mettre en place des projets d'éducation populaire (Nouveau-Départ, Vire-Vie, cours de politique etc.), quelques-unes ont trouvé au sein de la FFQ la motivation nécessaire

pour passer à une autre étape, l'implication politique au sein d'un parti officiel.

Le féminisme véhiculé par la FFQ s'est retrouvé à l'image de ses premières militantes. Femmes engagées, souvent plus scolarisées que la moyenne, actives dans d'autres domaines que la famille, elles étaient alors à l'avant-garde du mouvement. Elles ont travaillé ferme et ont obtenu un certain nombre de réformes qui s'avèrent aujourd'hui être un acquis partiel face à leurs revendications.

### **Une force collective**

Une association féministe comme la FFQ a pour objectif d'utiliser la force collective qu'elle représente pour améliorer la condition de vie qui est faite aux femmes par l'incapacité qu'elles ont de contrôler les décisions prises à leur sujet. Ces conditions, on le sait, deviennent de plus en plus inacceptables et difficiles à mesure que la société évolue. Un nombre croissant de femmes se retrouvent chef de famille (90% dans le cas des familles monoparentales), obligées d'une façon ou d'une autre d'accepter des emplois peu valorisants et surtout peu rémunérateurs.

En quelques domaines que ce soit, les femmes se retrouvent au bas de l'échelle et l'ascension de quelques-unes d'entre elles ne prouve pas grand'chose. Il s'agit la plupart du temps de cas alibis utilisés par le pouvoir pour démontrer sa bonne volonté et sa largesse de vue face à l'insertion des femmes aux niveaux de commande de la société.

Cette situation est un phénomène marginal.

La réalité est plus frappante: 8 femmes seulement siègent à l'Assemblée nationale; 3,7% des cadres dans la fonction publique sont des femmes; on retrouve trois femmes pour 1,369 hommes dans les conseils d'administration des compagnies manufacturières canadiennes; sur 387 juges au Québec, 14 sont des femmes (1978). Dans l'ensemble des travailleurs, 70% des travailleurs au salaire minimum sont des travailleuses; seulement

1/3 des femmes sur le marché du travail sont syndiquées; 90% des femmes employées par la fonction publique travaillent dans les secteurs moins bien rémunérés de personnel de bureau; selon les statistiques canadiennes, 11,8% des femmes âgées de 25 à 44 ans sont actuellement en chômage.<sup>1</sup>

A quoi donc est due cette situation? À notre inertie, notre désintéressement, ou à nos conditions de vie qui nous ont tenues loin de ces lieux de pouvoir?

Quoi qu'il en soit, ce tableau reflète bien l'isolement des femmes dans les niveaux de décision et par conséquent leur peu de pouvoir de changement quant aux questions qui les préoccupent. D'une part, nous rêvons de voir un jour une représentation égale et plus juste de notre contribution sociale. Mais d'autre part, nous nous tenons éloignées de ces lieux. Il y a là une grande contradiction qui fait l'objet d'ailleurs de bien des analyses féministes.

### **Du côté de l'association**

Si nous chechons du côté de l'association, pourrions-nous y découvrir des éléments de solution? L'association permet le regroupement d'une force collective d'abord. Elle permet également de cerner les problèmes les plus aigus et de mettre en avant les moyens de solution. L'association joue un rôle essentiel dans la conscientisation et la formation au leadership. Elle peut aussi servir d'assise aux femmes qui courageusement tentent de se hisser aux niveaux décisionnels.

Par leur intermédiaire, nous serions non seulement présentes aux changements mais aussi à l'origine de la transformation des valeurs pour l'avènement d'une société meilleure.

### **4- La FFQ, un lieu de resocialisation.**

Qu'entendons-nous par lieu de resocialisation? Un lieu de resocialisation serait un lieu commun d'identification où les femmes qui le désirent au-

raient la possibilité de parfaire leur croissance personnelle, leur recherche d'identité et leur formation de base. N'avons-nous pas besoin d'une place, d'un lieu pour nous retrouver et affirmer notre féminisme?

L'école comme lieu de socialisation a adopté l'arbitraire de la division sociale basée sur le sexe. Jusqu'à ce jour, elle offre "à la demande" des gouvernements élus par le peuple (la moitié, c'est nous...) des programmes à l'intérieur desquels s'édifient et se reproduisent les rôles sociaux de production, reproduction et sexualité. L'école véhicule une philosophie qui va à l'encontre du féminisme. Même si une nouvelle programmation plus respectueuse de la femme commence à pointer dans certaines facultés et commissions scolaires, celle-ci ne suffit pas pour fournir l'outillage nécessaire à notre besoin d'affirmation.

Cependant, nous disposons d'organismes et d'associations qui représentent des moyens concrets de regroupement.

Plus que tout autre organisme officiel, les associations féminines et particulièrement la FFQ, sont en mesure de rejoindre les besoins de la femme militante ou pas, au foyer, aux études, au travail et en politique. Quelles que soient notre situation, notre orientation ou notre sexualité, nous possédons et partageons un lieu commun, une similitude, notre condition féminine.

Un lieu commun de resocialisation, contrôlé et dirigé par des femmes, pour l'intérêt des femmes, peut-il être envisagé? Si des programmes comme Vire-Vie à la FFQ et ailleurs ceux de Jonathan, Nouveau-Départ ou Relance au féminin sont à encourager, ces programmes demeurent tout de même parcellaires et ne rejoignent que peu de femmes. Par contre, la FFQ offrirait non seulement des cours de leadership ou de politique mais également tout un répertoire de cours appropriés et conçus par des femmes et pour des femmes.

(suite à la page 16)

# petite presse régionale

## Le conseil du Lac Saint-Jean

### Programme des activités 1982-83

**Novembre:** Session de formation de 15 heures intensives sur les relations interpersonnelles.

**Janvier:** En collaboration avec le Centre de Solidarité d'Alma, nous nous sommes sensibilisées sur ce qui se passait au sein de l'association des femmes du Nicaragua. Une soirée qui nous a ouvert des horizons sur les conditions féminines des femmes d'ailleurs.

**Mars:** Autour de la Semaine de la Femme, nous organiserons un colloque sur: "La femme et la santé". Nous essaierons de l'actualiser, i.e. voir la femme et la santé dans un temps de crise économique.

Nous nous proposons d'offrir également selon la demande, le cours de "Wendo", ainsi que celui de **Gestion personnelle**.



**Membres du Conseil régional du Lac St-Jean.** Dans l'ordre habituel: Elizabeth Fournier Fortin, vice-présidente à la Santé; Johanne Amireault, vice-présidente à l'Éducation; Chantale Côté Tremblay, vice-présidente à la Publicité; Jeannine Picard, présidente; Léontine Lavoie, secrétaire; Huguette Maltais, 1<sup>ère</sup> vice-présidente; Janine Fortin, trésorière.

(suite de la page 15)

**Le temps est-il venu de créer notre école de formation?**

#### **Conclusion**

Le féminisme contribue largement à faire la lumière sur le prétendu "naturel" de nos comportements sociaux. Grâce à lui, nous commençons à démystifier les rôles et à les remettre en cause. Nous pensons que le pouvoir n'est pas plus masculin que féminin. Le pouvoir est personnel, non

sexuel. Nous déplaçons un certain nombre de valeurs comme celles reliées à la réalisation de soi. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures. L'égalité des sexes est reconnue dans la Constitution et grâce au féminisme, nous sommes en mesure de la rendre accessible.

Le rôle de la FFQ en tant qu'agent de conscientisation et de formation a été et demeure très important. Si nous prônons l'association, c'est

que celle-ci nous semble actuellement le moyen privilégié de notre action, une façon de sortir de notre isolement et de démontrer l'importance de notre rôle collectif dans l'ensemble de la société. Notre texte tente donc de démontrer que nous sommes en mesure maintenant d'évaluer notre action passée et d'explorer d'autres voies, d'autres moyens d'action plus concrets. Et pour ça nous avons besoin de réfléchir, d'échanger, de

travailler et d'agir avec plus de solidarité et de fermeté.

1- MAROIS, Pauline. "Les femmes ne peuvent faire la fête" LE DEVOIR, 26/11/81.

**Géraldine Drapeau  
Louise Dandurand**

## Rencontre avec les femmes soviétiques



De gauche à droite: Lily Tasso de La Presse, Landon Pearson, épouse de notre ambassadeur à Moscou, Madeleine Gariépy-Dubuc avec une membre du Comité soviétique.

Avant de partir pour Moscou, j'avais demandé à mon amie Landon Pearson de m'organiser deux choses: une soirée au Bolshoi et une rencontre avec le Comité des femmes soviétiques. Résultat: "Ivan le terrible" - ballet de l'année au Bolshoi - et invitation à rencontrer quelques-unes des membres du Comité des femmes soviétiques et à visiter leurs bureaux qui sont installés dans un vieil hôtel historique, "L'Hôtel du Nord", que fréquentaient Pouchkine et Lermontov.

Dans ces murs témoins de tant de discussions littéraires, philosophiques et autres, maintenant ce que l'on prépare et discute, c'est la délégation des femmes soviétiques qui iront à Copenhague, Berlin ou

Montréal (pour l'Expo '67), etc.

Cela est si vrai que j'y ai retrouvé une vieille connaissance: Olga, qui était venue à Montréal en 1967, alors que je faisais partie du Comité d'accueil pour une conférence sur la paix et le désarmement déjà.

Après quelques mots de bienvenue, très chaleureux d'ailleurs, on nous invita à poser des questions. Un peu légèrement peut-être, je leur dis: "Puisque légalement et constitutionnellement, les femmes ont tous droits en U.R.S.S., à quoi sert votre comité? Car chez nous, nos organisations de femmes luttent pour changer les lois, changer les attitudes, les mentalités et obtenir des réformes nécessaires pour le bien commun, spécialement

celui des femmes, des familles et des enfants". (Par exemple, à la Fédération des femmes du Québec, nous avons, en ce moment, un dossier pension et un autre sur les enfants et la pornographie.) J'ai eu droit à une réponse fleuve où l'on nous expliqua qu'à partir de Lenine jusqu'à maintenant, les femmes n'avaient pas de problèmes particuliers; historiquement la lutte contre l'analphabétisme, surtout celui des femmes, avait été une priorité et qu'on cherchait aussi à être présent dans les différents congrès à l'extérieur comme à l'intérieur et que l'on était intéressé à échanger avec les femmes des autres pays, surtout sur les questions de paix et de désarmement.

Heureusement, ma compagne, Lily, se lança dans

une question sur la paix qui rétablit un peu le dialogue mais les prises de position très officielles alimentèrent le plus clair de notre temps avec le comité.

Tout à la fin, l'une d'elles qui était venue à Montréal pendant l'Expo, me dit tout à coup: "Nous sommes très tristes d'apprendre la mort de Thérèse Casgrain l'automne dernier, comment cela est-il arrivé?". J'ai pu lui dire que notre amie commune avait été relativement active jusqu'à la fin puisque pendant les derniers mois, elle préparait son livre sur ses souvenirs politiques au sein du NPD.

Après cela, la conversation devint plus amicale et quelques anecdotes de voyage furent échangées.

Madeleine G. Dubuc

### Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE  
(de mars à février) 20\$  
Renouvellement  
Nouvelle adhésion

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .... CODE POSTAL .....

TEL RESIDENCE ..... TEL TRAVAIL .....

OCCUPATION ACTUELLE .....

A quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

Action politique  
Communication  
Congrès  
Droits de la personne  
Education

Mise en candidature  
Pornographie  
Publicité sexiste  
Recrutement et financement  
Conseil d'administration

Régime de retraite  
Santé  
Statuts et règlements  
Travail

Seriez-vous disponible comme personne ressource / conférencière / ou animatrice? Dans quel secteur?

Lac St-Jean, Jeannine Picard, présidente  
Saguenay, Antonette Dube, présidente  
Therford Mines, Ginette Boissonneault, présidente  
Québec, Carole Pelletier, présidente  
Montréal, Denise Marquez, présidente

# À l'heure de l'action collective

Notre fondatrice rappelait, lors du 10<sup>ième</sup> anniversaire de la FFQ, la nécessité primordiale de la solidarité des femmes au sein de la Fédération.

Elle nous a laissé un "testament" qui amène une interrogation encore actuelle sur l'orientation de la FFQ.

Dix ans se sont déjà écoulés depuis la fondation de la Fédération des femmes du Québec. À l'heure actuelle celle-ci groupe une trentaine d'associations féminines comprenant un total d'environ 130 000 membres – chiffre imposant révélant l'étendue de cet organisme.

Quels que soient les résultats obtenus et le travail accompli pendant ces premières années d'existence, on est en droit de se demander si la Fédération des femmes du Québec a vraiment atteint le but que s'étaient proposé les fondatrices.

Parlant en mon nom personnel, je tiens à rappeler qu'à l'époque de la fondation, nous voulions non pas former une nouvelle association mais simplement une fédération pour coordonner le travail des divers groupements féminins dans la province et éviter autant que possible les dédoublements inutiles.

Tout en respectant l'autonomie et la régie interne de ces associations, il nous semblait nécessaire de les inciter à obtenir des réformes urgentes et une législation adéquate pour solutionner les problèmes, que ce soit dans le domaine rural, économique,

légal, éducatif, artistique, etc. Nous avons devant nous l'exemple du Conseil national des Femmes (National Council of Women), fondé il y a près de 100 ans, qui a pleinement réussi et qui fait encore valoir son influence partout au Canada.

Je ne mets nullement en doute la compétence et le dévouement des dirigeantes. Cependant, je ne puis manquer de relever dans le **Bulletin de la Fédération** du mois de novembre, sous le titre **But de la FFQ** à l'article 1 : Grouper sans distinction de race, d'origine ethnique ou de croyance des **femmes** et des associations.

A-t-on vraiment voulu, il y a 10 ans, fonder une nouvelle association féminine (Dieu sait que nous en avons assez) ou plutôt réunir des groupements, déjà existants pour les orienter vers un même but? Parfois je me demande si nous, les fondatrices, n'avons pas commis une erreur en instituant deux classes de membres: les membres individuels et les associations?

Devons-nous admettre qu'au Québec, même de nos jours, les femmes sont encore terriblement individualistes? La Fédération des femmes du Québec est-elle encore au stade de l'étude et des congrès régionaux plutôt qu'à l'heure de l'ACTION collective dont la nécessité s'impose plus que jamais?

Thérèse Casgrain

## Buts et objectifs de la FFQ

Grouper

1- Grouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale.

Renseigner

2- Renseigner les membres sur les buts sociaux que poursuivent d'autres membres, sur les travaux de recherches déjà accomplis ou déjà en cours et sur l'action immédiate que songe à adopter un ou des membres à l'occasion d'une situation donnée.

Coordonner

3- Coordonner le travail déjà entrepris par les membres afin de favoriser une plus grande unité d'action et susciter à son tour tout programme d'action qu'elle jugera bon d'entreprendre ou qui s'imposera.

Organiser

4- Organiser et tenir des forums, cours, conférences, réunions d'études, assemblées et autres réunions sociales.

Imprimer

5- Imprimer, éditer et distribuer toutes publications, brochures et communiqués, pour fins d'information des membres de la Fédération et du public en général.

Coopérer

6- Coopérer avec d'autres organisations, incorporées ou non, ayant des objets semblables, en tout ou en partie, à ceux de la Fédération.